

République Française  
Département de la Haute-Corse

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 27 avril 2026

Délibération n°2026/037

**Objet : Élection du Président de séance pour l'examen de l'ensemble des comptes administratifs ou comptes financiers uniques de l'année 2025 de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne.**

<b>Nombre de membres</b> 46			<p>L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI.</p> <p>Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Le quorum est atteint.</p>
En exercice	Présents	Votants	
46	35	41	
<b>Pour</b>	<b>Contre</b>	<b>Abstentions</b>	
41	-	-	
<p><b>Présents</b> : ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – AMADEI Toussainte – BASCOUL Pierre-François – BASTIANI Angèle – BATTAGLINI Jean-Pierre – CANIONI Sébastien – CASALONGA Jérôme – CASANOVA Antone – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COSTA Angèle – GENUINI Benjamin – GIOCANTI Marie-Dominique – GUERRIERI Jean-Paul – GIUNTINI Patricia – LEONETTI Laetitia – LIONS Romain – MARIANI Frédéric – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MONTI-ROSSI William – MORTINI Lionel – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PETRIGNANI Yoann – POLI Jean-François – POLI Pierre – RAFFO Marie – ROMANI Sylvie – SALDUCCI Ange – SAULI Joseph – SAVELLI René – SAVELLI Vincent – TORRACINTA Marcel.</p>			
<p><b>Absents représentés</b> : ANTOLINI Clémentine a donné procuration à ALBERTINI-MAESTRACCI Françoise – COLOMBANI Laurent a donné procuration à MATTEI Joseph – COSTA Jean-Luc a donné procuration à RAFFO Marie – ESCOBAR-SANTINI Alexandra a donné procuration à GENUINI Benjamin – GUERRINI Antoine a donné procuration à BASTIANI Angèle – TADDEI Marc a donné procuration à ORSINI Joseph.</p>			
<p><b>Absents</b> : ANTONELLI Jean-Toussaint – COLOMBANI Barthélemy – FERRANDI Paul-Vincent – MARTELLI Camille – PINAUD Jean-Michel.</p>			
Convocation envoyée le : 14/04/2026		Certifié exécutoire,	
Et affichée le : 14/04/2026		Après transmission en Préfecture	
		Et publication de l'acte le : 11/05/2026	

Le Président précise au Conseil communautaire que les modalités d'adoption du compte financier unique sont similaires à celles en vigueur pour l'adoption du compte administratif.

Il rappelle à l'assemblée qu'en application des dispositions de l'article L. 2121-14 du code général des collectivités territoriales, il ne peut prendre part au vote du compte administratif et par réciprocité, au vote du compte financier unique.

Aussi, il convient que le conseil communautaire procède à l'élection du président de séance. Par conséquent, le Président propose à l'assemblée de procéder à l'élection d'un(e) président(e) avant que ne s'engagent les débats sur le compte financier unique. Il est précisé que Monsieur MORTINI redeviendra président de séance après le vote des comptes financier unique.

Il est procédé à l'élection du président de séance pour l'examen de l'ensemble des comptes administratifs ou comptes financiers uniques de l'année 2025 de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'élire le président de séance.

Candidature déclarée : Antone CASANOVA  
41 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION

Délibération n°2026/037

Objet : Élection du Président de séance pour l'examen de l'ensemble des comptes administratifs ou comptes financiers uniques de l'année 2025 de la Communauté de communes de l'Île-Rousse - Balagne.

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le

ID : 02B-200073104-20260427-2026\_037\_DELIB-DE

Berger  
Levrault

Est élu : M. Antone CASANOVA, président de séance pour l'examen de l'ensemble des comptes administratifs ou comptes financiers uniques de l'année 2025 de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne.

Fait à L'Île-Rousse, le 27 avril 2026

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,  
Joseph SAULI

Le Président,  
Lionel MORTINI

